

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 18 (1926)
Heft: 9

Rubrik: Étranger

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Union internationale des ouvriers du bois. Il y avait à fin 1925 22 fédérations nationales avec 1,001,331 membres, qui étaient affiliées à l'Union internationale des ouvriers du bois (année précédente 18 fédérations avec 619,750 membres). Se sont nouvellement affiliées les fédérations de Yougoslavie, Amérique du Nord, Afrique du Sud et Cuba. La plus forte organisation de l'Internationale est maintenant celle des ouvriers du bois d'Amérique, qui compte 337,039 membres; vient ensuite la fédération allemande des ouvriers du bois avec 297,511 membres.

La caisse boucle pour l'exercice 1925 sur un chiffre de recettes de 13,219 fl. holl. par un excédent de recettes de 472 fl. holl.

Des tableaux renseignant sur les recettes et dépenses des fédérations nationales affiliées, sur les grèves et les lock-outs ainsi que sur le chômage sont joints au rapport. Des indications sur le tirage des journaux professionnels et une liste d'adresses complètent ce rapport instructif.



Etranger

Allemagne. L'Union générale des syndicats allemands (abréviation allemande: A. D. G. B.) enregistre pour 1925 un accroissement de 158,644 adhérents sur l'année précédente (4,182,511 membres contre 4,023,867 en 1924). Le nombre de fédérations affiliées est descendu de 41 à 40 par la fusion. Le chiffre maximum d'effectif fut atteint en septembre avec 4,213,345 membres. Le chômage croissant entraîna la continuation de l'ascension. La situation financière des fédérations eut en général un cours extrêmement favorable. La hausse de la cotisation individuelle résulte dans un relèvement considérable des recettes de la cotisation. Les recettes globales s'élèveront à 147,526,701 marks contre 97,037,600 marks l'année d'avant. Les dépenses globales se chiffrent par 125,874,093 marks. On déboursa 33,042,727 marks en secours, 29,656,960 marks pour des mouvements de salaires, des grèves et des lock-outs, 59,968,770 marks pour les organes fédéraux et des fins d'éducation et 21,720,250 marks pour la propagande, des assemblées, etc. Les dépenses de secours dépassent de 22,698,116 marks les chiffres de l'année précédente et les dépenses pour mouvements économiques le firent par 12,971,024 marks. La situation financière étant meilleure la proportion des dépenses de secours dans les dépenses globales est devenue plus favorable tandis que d'autre part les frais d'administration ont proportionnellement décrû. Pour 100 marks de dépenses générales on déboursa 26,26 marks en secours contre 14,98 marks l'année précédente. Des dépenses de secours 13,814,291 marks se rapportent au chômage, 14,130,286 marks à l'allocation maladie, 1,084,564 marks aux secours exceptionnels et 1,727,188 marks au secours de décès.

Les sections locales de l'A. D. G. B. marquèrent un progrès franchement réconfortant; leur existence avait été très durement frappée par la catastrophe fiduciaire. Dans l'entrefaite de nombreuses sections locales, qui avaient dû suspendre leur activité, l'ont reprise. Les grandes sections locales disposent d'institutions vraiment importantes et ayant beaucoup de valeur pour la classe ouvrière. En effet des maisons syndicales existent dans 127 localités et 102 d'entre elles sont la propriété des sections locales. Pour la plupart ces maisons syndicales contiennent des locaux de réunion, des bureaux, des restaurants; 15 d'entre elles ont aménagé un hôtel et 36 contiennent une auberge. Les sections locales entretiennent 219 offices de consultations juridiques dont les titulaires prêtent leurs services en de-

hors de leur fonction principale. Les sections locales déplacent une activité très vive dans le domaine de l'éducation ouvrière. Des bibliothèques existent dans 696 localités.

Belgique. Le XXVme congrès de la Commission syndicale de Belgique s'est tenu à Bruxelles les 31 juillet, 1er et 2 août. Le congrès s'occupa surtout de la question de la création d'une grande caisse centrale de résistance et de la lutte contre le fascisme.

Bondas développa le premier point et rappela les discussions du congrès précédent sur ce même point. Il démontra que les mesures actuelles sont à son avis insuffisantes et peu judicieuses. La levée des contributions lors des conflits s'opère arbitrairement de sorte que les sommes dont on dispose diffèrent considérablement en importance. La discussion montra qu'en raison de l'insécurité des conditions présentes maintes organisations s'opposent à l'institution de cette caisse. Pour cette raison le projet fut renvoyé au Bureau de la C. S. B. jusqu'à nouvel ordre. Cependant le Bureau reçut pouvoirs de prélever une cotisation extraordinaire sur les organisations affiliées et de fixer le montant de cette contribution exceptionnelle.

Le second point de l'ordre du jour touchant la lutte contre le fascisme avait pour rapporteurs De Vlaemynck et de Brouckère. Tous deux défendirent énergiquement la consolidation et l'extension des milices ouvrières. Le congrès décida unanimement d'appuyer moralement et financièrement l'organisation des milices ouvrières. Dans le même ordre d'idées le congrès confirma la résolution prise au congrès extraordinaire du 31 janvier décidant la collaboration avec la F. S. I. pour la lutte contre le fascisme sur le terrain international. Décision fut également prise qu'il y a lieu de se préoccuper d'une façon constante de l'organisation des jeunesse ouvrières de concert avec les fédérations de syndicats, la Commission syndicale et les organisations existantes de jeunesse socialistes. Enfin le Comité national de la C. S. B. fut chargé de déléguer trois de ses représentants au sein du Comité directeur des milices ouvrières.

Sur la question importante à l'extrême de la dépréciation du franc, le congrès recommanda au Bureau de la C. S. B. de s'aboucher immédiatement avec le Bureau du Conseil général du P. O. B. pour rechercher en commun une formule évitant que les salaires des ouvriers soient surtaxés par suite de la dévaluation monétaire. En considération de cette dernière le congrès insiste pour le relèvement des tranches d'exonération de l'impôt sur les revenus professionnels ainsi que l'augmentation des pensions ouvrières. Pour des considérations d'économies le congrès syndical ordinaire ne se tiendra plus que tous les deux ans.

Le rapport présenté au congrès par la Commission syndicale signale qu'au 31 décembre 1925 les effectifs de la Commission syndicale de Belgique s'élevaient au chiffre de 552,094, ce qui, comparé à la situation en fin 1924, présente un recul d'environ 25,000 membres, subi principalement par quelques grandes organisations. C'est ainsi que les travailleurs du bâtiment ont perdu 5300 affiliés, les ouvriers du textile 4300, les métallurgistes 9500 et les mineurs 7000. Abstraction faite de cette régression du chiffre global d'effectif, il s'est produit le fait réconfortant d'une augmentation du nombre d'affiliations dans 10 organisations. Le montant global des cotisations versées à la Centrale nationale par les organisations affiliées s'élève à 2,077,873 francs.

Danemark. Il ressort du rapport pour 1925 que la Fédération des syndicats danois comptait au 31 décembre 1925 un effectif de 239,704 membres au total, répartis dans 50 fédérations et 2164 syndicats locaux. On se souvient que la plus forte fédération, celle des ou-

vriers d'usines, * a décidé de se retirer de la Centrale nationale dès le 1er novembre 1926. Des démarches sont actuellement en cours pour la faire revenir de sa décision.

Russie. Le Bulletin syndical du Conseil central des syndicats russes publie des indications sur le mouvement des membres des syndicats russes durant la période du 1er octobre 1925 au 1er janvier 1926.

Dans ce laps de temps, le nombre des membres a augmenté de 456,200; il a passé de 7,846,800 à 8,303,000. L'agriculture et la sylviculture accusaient au commencement de l'année 861,300 ouvriers organisés, l'industrie 3,535,900, les transports 1,335,500, institutions d'Etat, instituts sociaux et entreprises de commerce 2,169,000. Dans tous les groupes de profession mentionnés, une augmentation des ouvriers organisés est enregistrée, à l'exception de l'industrie du bâtiment. La diminution des ouvriers du bâtiment est à attribuer aux conditions saisonnières dans cette branche d'industrie.

Nous reproduisons ces chiffres sans commentaire et uniquement à titre de renseignement, étant donné que nous ignorons les bases de la statistique syndicale susmentionnée et que par conséquent aucune comparaison ne peut être établie. Cependant il appert du rapport de la délégation anglaise sur la Russie que l'adhésion aux syndicats, collective ou individuelle, peut avoir lieu et qu'à fin 1924 le sociétariat individuel et le paiement des cotisations comportaient le 76 % de l'effectif total. Mais on ne peut se faire une idée exacte sur la situation des syndicats russes que lorsque le nombre des ouvriers organisés peut être comparé avec le nombre des ouvriers occupés et que lorsque des indications sur le taux des cotisations, etc., sont disponibles.

Suède. La Centrale syndicale suédoise enregistre un nouveau progrès dans ses effectifs pour 1925. Ils passent de 360,337 à 384,017 membres à fin 1925, soit une augmentation de 24,280 membres ou de 6,7%. L'organisation la plus forte est l'Union des métallurgistes avec 70,998 membres; elle est suivie de l'Union des cheminots avec 34,872, l'Union des ouvriers des scieries avec 33,354 et l'Union des papetiers avec 26,135 membres. La place lui manquant dans son ancien immeuble syndical, la centrale a acheté la maison mitoyenne de son immeuble et l'a fait transformer selon ses besoins nouveaux.

Tchécoslovaquie. La Confédération des travailleurs intellectuels de la République tchécoslovaque a réussi à grouper dans son sein presque toutes les associations de travailleurs intellectuels du pays, notamment les artistes (beaux-arts), les musiciens, les littérateurs, les journalistes, les avocats, les notaires, les architectes et ingénieurs, les fonctionnaires d'Etat, les professeurs et instituteurs, et les étudiants. Voici, d'après les *Informations sociales* du Bureau international du travail, les revendications des travailleurs intellectuels tchécoslovaques: 1. Un salaire minimum en rapport avec le coût de la vie et des études préliminaires effectuées, ainsi qu'avec la durée des services antérieurs et la valeur professionnelle. 2. La conclusion obligatoire d'un contrat de travail. 3. Une indemnité en cas de renvoi ou d'invalidité. 4. Droit à une pension de retraite et assurance sociale obligatoire. 5. Protection de la propriété intellectuelle et participation aux profits résultant du travail intellectuel.

Le programme de la confédération n'est hostile à personne; il envisage en particulier une coopération cordiale avec les travailleurs manuels, la Société des nations et le Bureau international du travail.

Tchécoslovaquie. Le huitième congrès de l'Union syndicale tchécoslovaque eut lieu à Prague du 3 au 6

juin 1926. Y assistaient 272 représentants de 47 fédérations affiliées et de nombreux hôtes. Avant d'aborder l'ordre du jour, le congrès nomma différentes commissions ouvrières et adressa aux ouvriers anglais en grève ses salutations solidaires.

Le deuxième jour des délibérations le camarade Tayerle rapporta sur l'activité de la centrale syndicale. Le rapport imprimé présenté fut approuvé. Le congrès entendit ensuite un rapport sur les devoirs d'ordre économique des organisations syndicales (Tayerle) ainsi que sur les commissions d'entreprises et la démocratie économique (Hampl).

Un point extrêmement important vint en discussion le troisième jour des délibérations: la question d'uniformisation du mouvement syndical tchécoslovaque. Il ressort de l'exposé du camarade Tayerle et de l'avis des délégués qui prirent part à la discussion, que la classe ouvrière désire constituer un mouvement uniforme ayant une grande cohésion. Dans une résolution prise à l'unanimité, ce désir est également exprimé et le conseil syndical central a reçu mission de poursuivre les démarches en vue de la réalisation de la fusion.

Là-dessus le congrès s'occupa de questions de tactique et entendit un rapport sur les organisations et les conditions de travail des employés des services publics et de l'industrie privée. Des affaires ayant trait à la politique sociale furent également traitées, et une résolution acceptée à l'unanimité demande l'élaboration d'une législation uniforme sur le droit ouvrier. Il est revendiqué en outre des lois sur les tribunaux ouvriers, la sanction des contrats collectifs et la liberté de coalition.

Les élections au sein du conseil syndical central eurent lieu à l'unanimité. Dans une autre résolution, le congrès prend position contre toutes les menées communistes et oblige les fédérations syndicales et organisations de combattre dans l'oeuf ce mouvement funeste et préjudiciable à la classe ouvrière.



Le coût de la vie

(calculé sur la base de l'index fédéral d'entente)

	Index pour l'alimentation, le combustible, le vêtement et le loyer		
	Office fédéral du travail	Offices locaux de statistique	
	Berne	Zurich	St-Gall
1914 Juin	100	100	100
1916 Moyenne annuelle	—	128	126
1918	—	201	197
1920	—	223	223
1921	—	204	203
1922	—	170	169
1923	—	173	168
1924	—	177	171
1925 Janvier	100	178	173
1925 Mars	100	178	171
1925 Mai	168	175	170
1925 Juillet	168	175	170
1925 Septembre	168	176	171
1925 Novembre	167	175	169
1926 Janvier	166	173	168
1926 Février	164	172	167
1926 Mars	163	171	165
1926 Avril	162	169	165
1926 Mai	162	169	164
1926 Juin	162	170	163
1926 Juillet	162	170	164

* Voir *Revue syndicale* no 1 de 1926, page 15.